

**Discours prononcé par Monsieur le Directeur général lors des vœux au
personnel provincial - le 21 décembre 2017**

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président du Conseil provincial,
Monsieur le Président du Collège,
Mesdames et Monsieur les Députés provinciaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,
Monsieur le Commissaire d'Arrondissement,
Chers Collègues,

Douze. Ce nombre a une signification particulière dont il faut trouver l'origine dans le mysticisme oriental. Douze y a une valeur positive spécifique. Et oui, votre oreille va se prêter aujourd'hui à mon douzième discours qu'avec modestie et réalisme, je ne comparerai pas au douzième travail d'Hercule, celui qui l'opposa au Cerbère.

On pourrait, pour surmonter la difficulté de se renouveler, solliciter l'actualité, et gloser sur la fulgurance des pensées courtes de Donald TRUMP ou verser une larme sur la disparition de l'une ou l'autre célébrité.

Mais, est-ce vraiment pour cela que nous sommes réunis ?

La Province étant le dénominateur commun de nos retrouvailles, j'en ferai le centre de mon propos, en vous promettant d'être bref, pour ne pas allonger le temps qui nous sépare de nos agapes.

La déclaration de politique wallonne annonce donc une évolution des provinces vers plus de supracommunalité, au travers d'une mutation qui supprimerait les élections provinciales et partant, le Collège, du moins sous sa forme actuelle. Soit.

L'annonce est faite, l'orientation est donnée.

Quelle que soit la réforme de l'institution, tant qu'elle respecte les personnes, après tout, nous, fonctionnaires, qu'aurions-nous à y redire ? C'est une prérogative du législateur wallon ;

c'est la règle dans un Etat démocratique. Nous l'appliquerons comme elle adviendra.

Il faut seulement espérer que le débat se déroulera sérieusement et sereinement, en ayant pour cible unique l'intérêt général, loin des simplismes et des clichés. Qu'on m'autorise aussi à souligner que tout transfert de compétence vers la Région implique une uniformité d'actions publiques de Mouscron à Rouvroy et de Liège à Chimay et qu'il arrive parfois qu'il neige à Arlon tandis qu'il fait sec à Namur ; de même, tous les impôts seraient fondus dans un seul pot, sans plus de critère territorial de redistribution, ce qui pourrait nous défavoriser.

Face aux réformes à venir, deux attitudes sont possibles.

La première, c'est le découragement, le sentiment de dévalorisation des actions que nous menons, et donc la démotivation.

Ce n'est évidemment pas la solution. La dernière circulaire budgétaire de la Ministre des Pouvoirs locaux a énoncé ceci : « Il n'est pas question de porter atteinte aux missions et aux personnes qui les mettent en œuvre ».

Pour autant qu'il ne s'agisse pas de propos lénifiants, nous voici incités à aller vers la seconde réaction possible : par une espèce d'orgueil positif, en gardant un moral d'acier, exercer notre métier du mieux qu'il soit. Demeurer intègres, motivés et appliqués, comme c'est le cas aujourd'hui en toutes circonstances. Et rester aussi au fait des techniques modernes, des idées ambiantes et des besoins actuels.

Si tout bilan comptable annuel comporte bien la rubrique intitulée « Capital », il n'évoque nulle part l'élément le plus précieux dont dispose la province pour mener ses actions, en l'occurrence, son **CAPITAL HUMAIN**. L'expérience, l'organisation et le dévouement ont toujours été les qualités premières du personnel provincial. Aucune formule ne met cela

en musique ni en équation. Cela me permet, au passage, de vous dire un immense merci pour votre travail quotidien, non seulement à titre personnel, mais aussi en écho de ce que j'entends au Conseil provincial, au Collège et au Comité de direction, et même en réunion syndicale.

Non, nous n'avons certainement pas à nous excuser de ce que nous faisons.

Non, je ne dirai jamais, paraphrasant SEGUELA : « **Ne dites pas à ma mère que je suis à la Province ; elle me croit pianiste dans un bordel !** »

Non, la vivacité de notre institution, de ses valeurs et de ses acteurs n'est plus à démontrer.

Une étude demandée au Professeur BEHRENDT, va permettre de décrire avec précision les domaines d'action des provinces wallonnes. La démarche est originale, car la remise en question de certaines compétences est clairement mise sur la table par les provinces elles-mêmes. Il fallait oser.

Il est sans doute vrai que les provinces ne doivent pas ou plus tout faire. Mais il est tout aussi clair que ce qu'elles font dans leurs métiers de base, elles le font mieux que n'importe qui.

Le secteur public, dans son ensemble, a beaucoup changé au cours des trente dernières années ; les noms ou acronymes tels que RTT, Crédit Communal, CGER, CIGER, SMAP, MET, vous disent-ils encore réellement quelque chose, alors que les services sont toujours rendus ?

Pourquoi ne serions-nous pas, nous aussi, concernés par ces évolutions ?

Il faut les voir arriver avec optimisme et surtout les anticiper. Le conservatisme serait le pire des faux refuges. Combat de retardement, il pourrait être mortel.

Pour la province, c'est encore plus vrai. Elle a toujours fait l'objet de regards obliques et a souvent dû se justifier. C'est pour ça qu'on l'a tant réformée. Ce n'est pas pour rien qu'elle est si contrôlée. Mais c'est ça qui l'a aguerrie, comme l'arbre devient solide sous le vent (SENEQUE).

A tout moment, il faut nous montrer fiers d'y travailler, parce que nous savons participer pleinement au bien-être de nos concitoyens, même s'ils n'en sont pas toujours conscients spontanément.

Résumons. Les années qui viennent comprendront leur lot de remises en question et d'évolutions, voire de révolutions. Rien n'est à redouter dès lors que les personnes et leur conscience professionnelle seront respectées. La pertinence de nos actions est indiscutée. Soyons dès lors enclins à nous adapter sans inquiétude, car le changement est dans la nature de l'époque actuelle. Toutes les institutions doivent, en effet, être « **agiles** », selon la terminologie du moment.

Marguerite YOURCENAR ne pensait certainement pas à notre province lorsqu'elle a écrit les Mémoires d'Hadrien. Je lui laisserai toutefois le mot de la fin, comme gage de mon espérance en une bonne articulation des institutions publiques de Wallonie et d'une gestion intelligente de leurs ressources humaines :

« Notre grande erreur, disait-elle, est d'essayer d'obtenir de chacun en particulier les vertus qu'il n'a pas, et de négliger de cultiver celles qu'il possède ».

Confiant dans l'avenir, je vous souhaite à toutes et à tous, d'heureuses fêtes, et avec un peu d'avance, une excellente année 2018.

Pierre-Henry GOFINET
Directeur général provincial du Luxembourg